



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00192

Numéro SIREN : 398 358 887

Nom ou dénomination : A 3 DISTRIB

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2016 sous le numéro de dépôt 6801



A3 DISTRIB
Société par Actions Simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 2, rue de la Flèche
49300 Cholet
398 358 887 RCS Angers

96 B 192
2016/A/6801

APPRÉHÉ EN ORDRE DE COMMERCE

14 JUIL 2016

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 JUILLET 2016

L'an deux mille seize,
Le 31 juillet à 16 heures,

La société Nielsen Holding France SAS, société par actions simplifiée au capital de 425.889.807 euros, dont le siège social est situé 9, avenue des Trois Fontaines, 95007 Cergy-Pontoise, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 500 964 267, représentée par Monsieur Aymeric Gueguen, dûment habilité aux fins des présentes,

Associé Unique et propriétaire de la totalité des 1.000 actions de la société A3 DISTRIB SAS, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 12, rue de la Flèche, 49300 Cholet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers sous le numéro 398 358 887 (ci-après dénommée la « **Société** »),

ayant à sa disposition :

- le texte des décisions proposées ;
- les statuts de la Société ;

après avoir constaté que :

- conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société, les décisions de l'Associé Unique peuvent résulter du consentement de l'Associé Unique exprimé dans un acte,
- la société SOREX, Commissaire aux comptes titulaire, a été dûment informée,

a pris les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- constatation de la démission de Monsieur Alain Guinberteau de ses fonctions de Président de la Société ;
- nomination de Monsieur Laurent Zeller en qualité de Président ;

- pouvoirs en vue des formalités ;
- questions diverses.

Première décision

(Constatation de la démission de Monsieur Alain Guinberteau de ses fonctions de Président de la Société)

Après avoir pris connaissance de sa lettre de démission en date du 31 juillet 2016, l'Associé Unique prend acte de la démission, à compter de ce jour, de Monsieur Alain Guinberteau de ses fonctions de Président de la Société.

Deuxième décision

(Nomination de Monsieur Laurent Zeller en qualité de Président)

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Président pour une durée indéterminée, avec effet immédiat à compter de ce jour:

- Monsieur Laurent Zeller, né le 15 novembre 1957 à Fontainebleau, France, de nationalité Française, résidant Résidence Chateaubriand, 4, avenue Vergniaud, 78600 Maisons-Laffitte, France.

Monsieur Laurent Zeller exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Les pouvoirs de Monsieur Laurent Zeller, en sa qualité de Président de la Société, seront ceux visés dans les statuts de la Société.

Il ne percevra pas de rémunération au titre de l'exercice de son mandat de Président.

Il pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat et ce, dans les conditions prévues par la politique mise en place par la Société.

Il déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer les fonctions de Président.

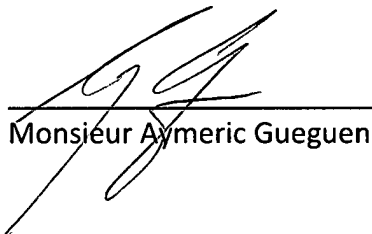
Troisième décision
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à L'Office des Formalités, 30-32, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

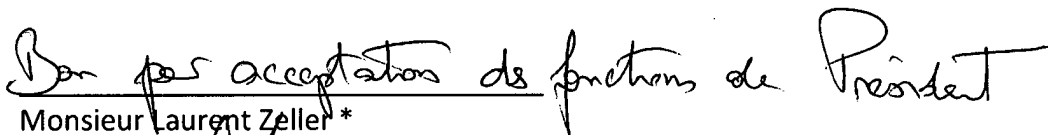
* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et par le Président.

NIELSEN HOLDING FRANCE SAS
Représentée par



Monsieur Aymeric Gueguen



Bon pour acceptation des fonctions de Président

Monsieur Laurent Zeller *



*Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président ».